

Rapport d'activité 2021

ASSOCIATION LES PEP 69/ML

DIRECTION GÉNÉRALE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
– Les chiffres clés de 2021	5
LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE	7
L’ACTIVITE DU SIEGE SOCIAL	11
LE PROJET SANTE NUMERIQUE REGIONAL	16
L’ACTIVITE DES 3 SECTEURS	18
– Secteur Handicap sensoriel - TND & Protection de l’enfance	20
– Secteur DITEP	23
– Secteur Régional, Développement, Formation & PESP	25
PERSPECTIVES	28



INTRODUCTION

RETOUR SUR L'ANNÉE 2021

Le présent rapport d'activité présente l'ensemble de l'activité de l'association Les PEP 69/ML pour l'année 2021. Il est complémentaire des différents rapports d'activités rédigés par les équipes de chaque établissement et service de l'association.

2021 a été une année chargée en changements, dans un contexte sanitaire toujours incertain, où les directives nationales devaient être transposées le plus rapidement possible pour assurer le bon fonctionnement de nos établissements et services.

Changement pour le siège d'abord, avec la concrétisation du déménagement, dans de nouveaux locaux plus spacieux, plus fonctionnels, à Vaulx-en-Velin, permettant de regrouper sur un seul site l'ensemble des services administratifs, financiers, et RH de l'association, ainsi que les directions de secteur.

Changement dans l'organigramme général ensuite, avec le départ à la retraite de Bruno Chantre, Directeur Général de l'association à fin septembre 2021, et ma prise de fonction au 1^{er} septembre 2021 pour lui succéder à ce poste. J'ai la chance d'avoir été retenu par le Conseil d'Administration à l'issue du processus de recrutement.

J'ai souhaité, à travers ma candidature, prendre appui sur les valeurs du mouvement PEP : la laïcité, la solidarité, l'égalité et la citoyenneté. Je suis convaincu que notre association, par la diversité et la complémentarité de ses activités, est un acteur majeur de la société inclusive que nous appelons de nos vœux. Je suis très attaché à la reconnaissance des droits des personnes que nous accompagnons et à la

notion d'autodétermination. Pour cela, je souhaite que nous prenions appui sur l'intelligence collective de notre association, qu'elle devienne une organisation apprenante, en mouvement.

D'autres modifications au sein du CODIR sont à noter tout au long de l'année 2021, avec le départ à la retraite de Michel Carry, directeur de secteur DITEP, qui a été remplacé par Patrick Lavoisier, précédemment Directeur du DITEP de Givors, mais aussi la nomination au poste de Directrice de secteur et du développement de Bérengère Dutilleul qui était précédemment Pilote de l'ERHR AuRA. Ces modifications au sein du CODIR ont eu des conséquences sur l'organisation des différents secteurs, avec d'autres recrutements dans l'organigramme. Il faut enfin mentionner le remplacement temporaire sur une partie de l'année de Nathalie Georges par Mathias Gauchy au poste de DRH.

Ce premier éditorial de rapport d'activité est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble des professionnels pour leur investissement et leur mobilisation au côté des jeunes et de leurs familles, des personnes en situation de handicap, et des partenaires que nous accompagnons au quotidien. Nous venons de vivre deux longues années de crise sanitaire



et dans un contexte compliqué, amplifiant les difficultés vécus par tous, nos équipes ont néanmoins tenu bon et rempli leurs missions. Merci à vous toutes et tous pour cet engagement !

*Nicolas EGLIN
Directeur Général
de l'Association Les PEP 69/ML*

Les chiffres clés de 2021

STRUCTURATION EN 3 SECTEURS D'ACTIVITE ORGANISES EN DISPOSITIFS

- Handicap sensoriel, Troubles Neurodéveloppementaux (TND), Protection de l'enfance
- Dispositifs ITEP
- Secteur régional - développement et Politiques Éducatives et sociales de Proximité

17 arrêtés d'autorisation d'ESMS, concernant 25 établissements et services

SUR LE SECTEUR MEDICO-SOCIAL :

- 3 DITEP intégrant 3 SESSAD avec 3 PCPE et 1 EMAS
- 1 IME et un 1 SESSAD et une UEEA (sur 7 mois)
- 2 CAMSP en 2021 avec un PCPE
- 2 S3AS en 2021
- 1 IFMK DV
- 1 CTRDV et 1 ERHR

SUR LE SECTEUR PROTECTION DE L'ENFANCE :

- 2 internats sociaux scolaires
- 1 SAMNA avec 1 MNA PASS et 1 MNA SAS

MAIS AUSSI SUR D'AUTRES DOMAINES D'ACTIVITES :

- 1 EAJE
- 1 Communauté 360
- 1 Centre de formation
- Une participation au GCSMS ARRPAC (Accompagnement Réadaptation Répit Post AVC et cérébro-lésés)

LES EVOLUTIONS DE 2021 :

- Des extensions non importantes du SESSAD Bellevue avec 4 places de plus et du SESSAD de Villeurbanne avec 6 places de plus
- L'extension du réseau Sens
- La création de la Communauté 360
- L'arrêt de l'UEEA après 7 mois d'activité

Une capacité de 892 places autorisées et financées d'accueil en internat, semi-internat et en ambulatoire pour une file active de près de 1500 personnes accompagnées en 2021 pour l'ensemble des ESMS, sans compter l'impact du CTRDV qui intervient auprès de plus de 650 jeunes, et le MNA Pass pour 100 jeunes.

Quelques éléments financiers :

23,1 MILLIONS D'EUROS DE BUDGET EN 2021

- Avec 100.000 euros d'effet année pleine des mesures nouvelles 2020
- 400.000 euros de mesures nouvelles 2021 en crédits pérennes annuels (dont une partie liée à l'application des accords Ségur / Laforcade)
- Crédits non reconductibles (CNR) de l'assurance maladie, du département du Rhône et de la Métropole de Lyon obtenus pour le financement :
 - Des surcoûts Covid liés aux équipements et aux dispositifs de test
 - Des indemnités conventionnelles de départ en retraite des salariés
- Des financements sur projet et en particulier :
 - De la FGPEP (projets innovants) et de la Fondation Cérès (projet capsules vidéo porté par le CTRDV)
 - De l'ARS dans le cadre de l'appel à projets Santé numérique en ESMS

406 SALARIES POUR 324 ETP BUDGETES EN CDI AU 31/12/2021

LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

Bureau, commissions & conseil d'administration

Le bureau de l'association reste la pierre angulaire de la gouvernance associative. Le fonctionnement des instances associatives a été maintenu en intégralité et selon le calendrier fixé avec la tenue de la plupart des réunions en visio-conférence.

LE BUREAU DE L'ASSOCIATION

Le bureau s'est réuni sur 11 demi-journées de janvier à décembre 2021.

Constitué de 14 administrateurs, d'horizons professionnels divers, particulièrement constants et engagés dans les différentes commissions, le bureau contribue à alimenter les orientations du Conseil d'administration et densifier la réflexion permanente de l'association sur ses engagements.

Il a notamment :

- Suivi de très près les modalités relatives à l'organisation et la gestion des ESMS durant toute la crise sanitaire,
- Organisé une communication auprès des salariés par la voix du Président et celles des Directeurs généraux,
- Validé les orientations sur les réponses aux appels à projet et la création de la Communauté 360,
- Arrêté les positions relatives aux négociations conduites par le Directeur général auprès des Organisations syndicales représentatives,
- Statué sur les décisions engagées par le Conseil d'administration en matière de projet immobilier concernant le suivi du projet immobilier du Centre Maria DUBOST porté par la SACVL, et l'échange de parcelles pour l'IME de Montluel,
- Participé aux travaux pour la mise en œuvre d'une ARPEP en Auvergne Rhône-Alpes,
- Soutenu ses engagements partenariaux,
- Approuvé les décisions de recrutement des Directeurs recrutés sur la période et en particulier du nouveau Directeur Général,

- Fléchi les financements de la fondation CERES et ceux issus des fonds propres sur des projets spécifiques à la déficience visuelle,
- Engagé la réforme statutaire prenant appui sur le modèle de statuts proposé par la Fédération
- Lancé la démarche de réécriture du projet associatif de notre association.

LES COMMISSIONS ASSOCIATIVES :

LA COMMISSION SOCIALE

La commission sociale a poursuivi ses attributions en matière d'aide financière pour des situations individuelles éligibles à l'intervention des fonds gérés par l'association au titre des dons reçus. En 2021, c'est un ensemble de 22 demandes traitées pour un montant de 25.575 € :

- 22.291 € financés sur les fonds dédiés DV
- 3.284 € attribuée dans le cadre de la solidarité

Il s'agit principalement de financements permettant le départ en classes découvertes pour des élèves en primaire, ou des départs en stages pour des étudiants de l'IFMK DV, de participations à des achats de matériels spécialisés (implants, plages braille, ...), d'aide à l'achat de tandems en appui au Tandem club Rhodanien, et d'une armoire désinfectante pour l'EAJE Pépilou.

En 2021, un travail a été engagé par la commission pour préciser son règlement de fonctionnement qui a été validé par le Conseil d'administration.

Elle se réunit tous les mois.

LA COMMISSION « PROSPECTIVE -PROJETS »

En 2021, elle s'est réunie deux fois, en janvier et en novembre 2021.

- Elle a travaillé notamment sur les dossiers suivants en janvier :
 - L'implication des représentants des PEP 69/ML dans le CA de la Miete
 - La structuration de l'offre de répit pour l'été 2021
 - L'implication éventuelle des PEP 69/ML dans le PEdT de Villeurbanne
 - La mise en œuvre des EMAS sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon
 - La mise en œuvre de la Communauté 360 dans une logique multi-partenaire
 - L'organisation de la réponse régionale à l'appel à projets CNSA Santé Numérique dans les ESMS
 - Le déploiement du projet START en région AuRA
 - L'avancée du projet ARPPAC
- Lors de la réunion de novembre :
 - Réflexions autour de la création d'un dispositif sensoriel, intégrant la fusion des CAMSP et des S3AS, et le projet de déménagement porté conjointement avec le CTRDV
 - La modélisation possible des 4 places supplémentaires obtenues récemment
 - Les évolutions possibles (dont le renforcement des équipes) du dispositif protection de l'enfance
 - La réécriture des projets des DITEP
 - L'intégration du SESSAD de Villeurbanne dans le DITEP
 - La réflexion sur un redéploiement du DITEP de Givors sur Vénissieux
 - Analyse du nouveau cahier des charges des Communautés 360 et son impact possible sur notre territoire
 - Une réflexion globale autour des stratégies possibles pour développer un secteur PESP au sein des PEP 69/ML

LA COMMISSION RH

Elle s'est réunie 2 fois en 2021 et a abordé les sujets suivants :

- Le déploiement du forfait jours
- La mise en œuvre du Compte Épargne Temps
- Le versement d'une Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat 2021 (prime PEPA - MACRON 3)
- Les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) 2021
- Les principes de revalorisation des transcripteurs
- Les reprises d'ancienneté extraconventionnelles

LA COMMISSION PATRIMOINE FINANCES

Elle s'est réunie une fois en 2021, pour étudier les résultats 2020 de la gestion réglementée et de l'association.

LA COMMISSION HAPI

Cette nouvelle commission, centrée sur le projet d'habitat partagé inclusif, a été mise en place en 2021, à la suite de différentes réunions de travail. Elle a repris la réflexion d'une implantation à proximité du DITEP de Gerland, en partenariat avec la SACVL et envisagé de nouvelles pistes d'actions (conférence débat /

LA COMMISSION COMMUNICATION

Elle a suivi la mise en œuvre de la nouvelle charte graphique de l'association créée en 2020, et a travaillé autour de la création d'un journal « Solidaire » semestriel, avec l'appui de l'agence de communication « Résonnance Publique ». Un premier numéro autour de l'école inclusive est toujours en préparation et devra être repris en 2022.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

A l'issue de l'Assemblée générale ordinaire de septembre 2021, le Conseil d'administration a élu le bureau. L'ensemble des membres du bureau élus en septembre et octobre 2020 a maintenu sa candidature sur les postes occupés. Le bureau a été renouvelé à l'identique pour l'année 2021.

Le conseil d'administration s'est réuni 5 fois en 2021 :

- En janvier, il a délibéré sur le projet de création de capsules vidéo pour parents d'enfants déficients visuels avec l'ANPEA et sur financement de la Fondation Cérès. Il a validé la nouvelle charte graphique de l'association. Il a pris connaissance du projet de coopération entre les ADPEP 03 / 42 / 63 / 69 et il a validé les principes de la procédure de recrutement du directeur général.
- En mars, il a pris connaissance du fonctionnement de l'UEEA de Lagnieu et des UEE des DITEP de l'association. Il a arrêté les comptes 2020. Il a validé la participation de l'association à la ressource foncière créée par la fédération générale des PEP, ainsi que le bail de location avec la SCI ADPEP 69/ML pour les nouveaux locaux du siège de l'association.
- En avril, il a procédé à l'élection du bureau de l'association, et à la désignation des représentants de l'association à l'AG de la FGPEP.
- En juin, il a approuvé le projet d'établissement de l'internat Social Favre Chazière, l'approbation de la répartition de la Dotation globale commune de l'Assurance maladie pour les ESMS sous contrôle de l'ARS via l'EPRD. Il a délibéré sur les procurations bancaires relatives à l'ensemble des comptes bancaires de l'association pour le nouveau directeur général. Il a validé la candidature de Daniel Coquard au CA de la Fédération.
- En octobre, il a approuvé les budgets prévisionnels des établissements de la protection de l'enfance et de l'EAJE. Il a pris connaissance du fonctionnement de la Communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

MODIFICATION DES STATUTS

Le projet de statuts retenu par le Conseil d'administration en juillet 2020, après quelques échanges avec la Fédération Générale des PEP, a été validé par le conseil fédéral et adopté en Assemblée Générale extraordinaire début 2022.

LE GCSMS ARRAC

Les PEP 69/ML ont maintenu leur investissement au sein du Groupement de Coopération Sociale et Médico-sociale, GCSMS- ARRAC Accompagnement Réadaptation Répit Post AVC et cérébrolésés constitué par le Centre Hospitalier spécialisé du Vinatier, l'association ARRAC présidée par le Professeur Gilles RODE chef de service de médecine physique et de réadaptation de l'Hôpital Henry GABRIELLE, l'association Notre Dame du Grand Port – la Familiale représentée par le père Bernard DEVERT, pour la création d'une structure médico-sociale d'accompagnement de personnes victimes d'AVC en aval du sanitaire, portée par l'engagement d'Arnaud BERNADET, 1er vice-président qui assume l'administration déléguée.

L'ouverture de ce nouvel ESMS est prévu dans la courant du mois de mai 2022, conformément au calendrier prévisionnel.

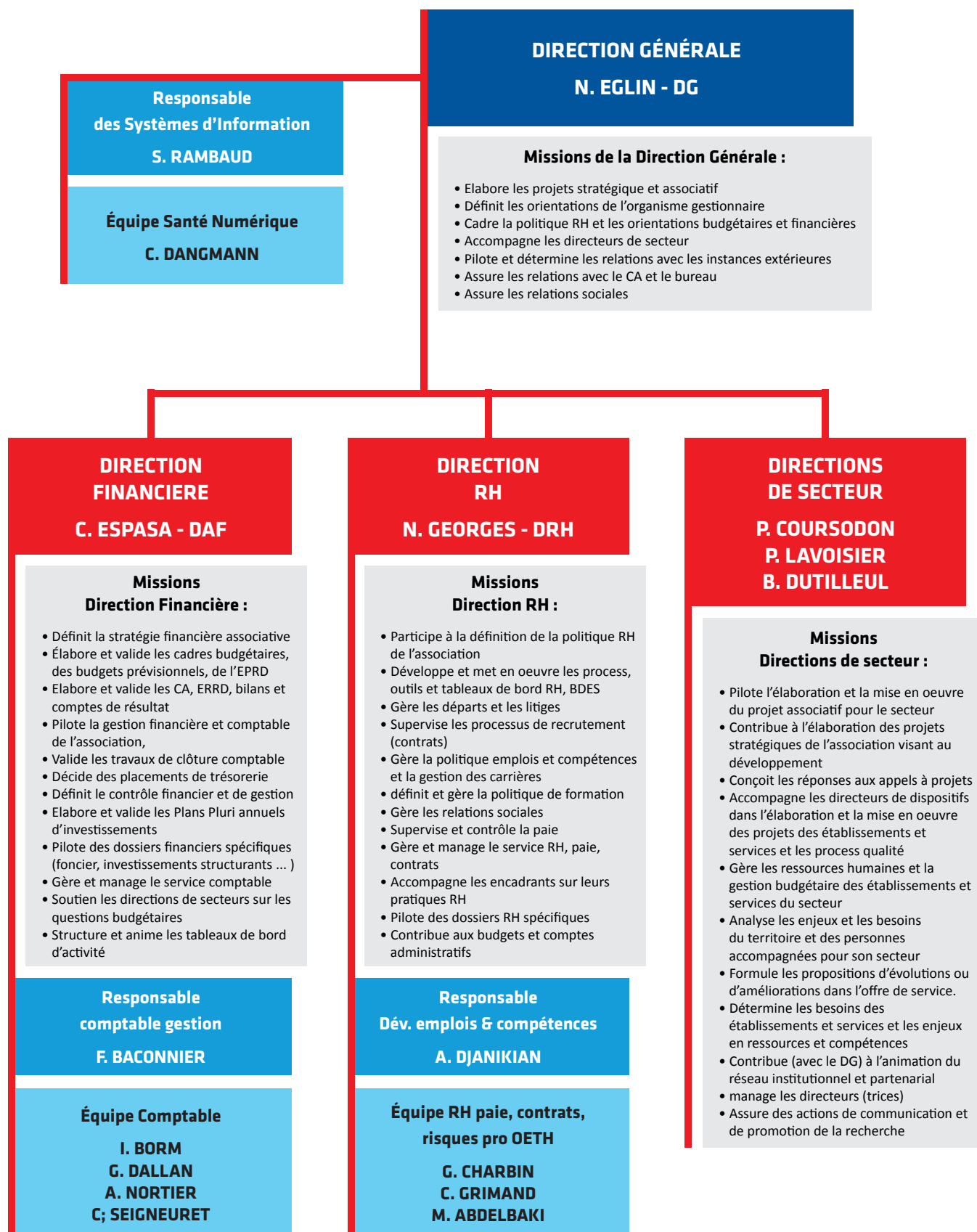
L'ACTIVITE DU SIEGE SOCIAL

Déménagement & conséquences sur l'organisation du siège

Engagé début février 2021, l'emménagement dans les nouveaux locaux au 15 rue Émile Zola à Vaulx-en-Velin propose des conditions de travail fort satisfaisantes à l'ensemble des salariés du siège. Cette nouvelle installation permet de rassembler l'ensemble des fonctions supports du siège, ainsi que les directions de secteur dans un espace plus spacieux, de qualité bien supérieure que les locaux précédents et mieux desservis par les transports en commun.

La salle de réunion du siège permettra aussi, une fois l'obtention de l'agrément ERP, d'accueillir des sessions de formation organisées par notre centre de formation.

ORGANIGRAMME DU SIEGE EFFECTIF AU 17 MAI 2022



LES CHANTIERS TRANSVERSES EN 2021 :

RECRUTEMENT DU NOUVEAU DG

A l'issue du processus de recrutement au poste de Directeur Général, la candidature de Nicolas EGLIN a été retenue pour remplacer Bruno CHANTRE, partant à la retraite à fin septembre 2021. Nicolas EGLIN a pris ses fonctions à partir du 1^{er} septembre 2021, bénéficiant ainsi d'une période d'accompagnement de son prédécesseur d'un mois.

CRISE COVID ET OBLIGATION VACCINALE

En 2021, la crise covid a impacté le fonctionnement de l'ensemble de l'association, avec des périodes plus ou moins complexes tout au long de l'année. Les dispositions les plus significatives en termes de fonctionnement des structures et de protection des salariés ont fait l'objet de notes de services du Directeur Général régulièrement actualisées et systématiquement soumises à l'avis des représentants du personnel. La loi n°2021-1040 du 5 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire a imposé l'obligation vaccinale pour l'ensemble des professionnels exerçant en établissements et services médico-sociaux. Cette obligation vaccinale, couplée à l'obligation de contrôle des pass sanitaires a compliqué fortement la vie quotidienne de nos établissements et structures. Une dizaine de professionnels, ne pouvant justifier de l'obligation vaccinale, ont été suspendus.

ARRÊT DE L'ACCOMPAGNEMENT ET DE SOUTIEN DES CADRES DE DIRECTION

Un dispositif d'accompagnement, à la suite de la fusion et de la réorganisation de l'association avait été mis en place dès le début 2020 autour de 3 objectifs :

- Renforcer la cohérence d'action et la cohésion des équipes de direction, autour d'une vision partagée des évolutions et des opportunités ouvertes par la fusion et la mise en chantier du nouveau projet associatif
- Mieux nous ajuster sur la mise en œuvre des fonctions d'encadrement, des délégations et des circuits de décision au sein de la nouvelle organisation, en tenant compte du contexte spécifique de chaque Secteur (historique, activités, impacts)
- Aider les cadres de direction à investir les différentes dimensions de leur fonction au sein de la nouvelle organisation (posture managériale, responsabilités et rôle décisionnel, délégations aux équipes, gestion administrative...)

L'animation de ce dispositif a été portée par TeamRessources. En 2021, les cycles d'ateliers de management programmés ont été mis en œuvre. Des interventions complémentaires ont été menées sur certains dispositifs en fonction des besoins identifiés par les directions de secteur.

Un séminaire cadres organisé en septembre 2021 a permis de placer l'ambition managériale future du comité de direction dans la continuité des actions engagées avec ce dispositif d'accompagnement.

En 2022, une nouvelle séquence sera lancée avec l'appui d'Amaro Carbajal (CA Conseil RH) auprès du Bureau, du CODIR, et de l'ensemble des cadres de l'association pour explorer les principes de l'organisation libérée et de son application au profit des PEP 69/ML.

ÉVOLUTION DU SYSTÈME D'INFORMATION

L'association a mis en œuvre plusieurs modifications de son système d'information en 2021, dans la continuité des décisions prises en 2020.

L'année 2021 a été consacrée à la préparation de la migration du système de paie issu de l'OLPPR dans le logiciel Alfa-Cegi. Elle permettra à l'association une sécurisation renforcée du "process paie" avec deux techniciens de paie formés sur le même applicatif. Elle facilitera aussi l'automatisation du transfert des données dans les matrices budgétaires de la gestion règlementées et notamment les annexes EPRD et ERRD. Le choix d'une solution hébergée par l'éditeur de logiciel offre des garanties d'intégrité et de sécurité que l'association ne pourrait garantir en hébergeant elle-même les données.

La bascule est prévue pour être effective à partir du 1^{er} janvier 2022.

En 2021, l'expérimentation autour de la gestion des temps au sein du secteur DITEP a été lancée en septembre 2021, comme prévu, avec le logiciel Kelio. Ce logiciel est interopérable avec notre logiciel de paie, ce qui à terme devrait faciliter l'ensemble du process. La gestion des paramètres du logiciel nécessite un temps supplémentaire d'expérimentation avant une éventuelle généralisation à d'autres secteurs de l'association.

Dans une logique de fonction support transversale à l'association, l'ensemble des contrats de maintenance informatique mis en œuvre ont été dénoncés en 2021 pour mettre en place un accompagnement par un prestataire unique (Nowteam) pour l'ensemble des établissements et services de l'association.

La mise en place de ce service a bénéficié de l'accompagnement en amont de Jean-Christophe Barre (Nextinea) et a permis de préciser le cadre de négociation avec Nowteam pour le bouquet de prestations à mettre en place.

La création en septembre 2021 du poste de Responsable des Systèmes d'Information au siège permet d'avoir une interface avec le prestataire et d'assurer une montée en puissance de l'ensemble de nos fonctions supports informatiques.

Le process de suivi comptable a connu aussi une évolution en 2021 avec l'expérimentation de la dématérialisation de l'ensemble des factures via le logiciel Yooz sur 4 établissements de l'association. Le déploiement sera progressivement généralisé à l'ensemble de l'association dans le courant de l'année 2022.

QUELQUES POINTS D'ATTENTION SUR LES RESSOURCES HUMAINES DU SIEGE EN 2021

La mise en place des différentes évolutions présentées précédemment a été impactée par plusieurs événements en lien avec les ressources humaines du siège. L'absence programmée de la Directrice des Ressources Humaines a pu être compensée par le recrutement d'un DRH en CDD pour plusieurs mois en 2021. Plusieurs mouvements au sein des services RH et comptabilité, dont un arrêt simultané des 4 comptables en arrêt maladie en fin d'année 2021, en pleine période de clôture des comptes ont nécessité de mettre en place des organisations dégradées et de lancer de nouveaux recrutements. Notre organisation est à nouveau stabilisée en 2022.

Un nouvel outil – Le blog RH - a été proposé à l'ensemble des salariés de l'association. Il permet de retrouver dans un seul lieu centralisé, toutes les informations à destination des professionnels :

- Les livrets d'accueil et les rapports d'activités des ESMS
- L'ensemble des accords et des décisions unilatérales en vigueur
- Les informations relatives à la formation et aux entretiens professionnels et d'évaluation annuels
- Les informations relatives à la QVT et la santé au travail
- Les coordonnées des membres du CSE, de la médecine du travail, de l'inspection du travail



L'équipe du siège sera complétée en 2022 par un poste d'assistant(e) de direction dont le recrutement sera lancé dans le courant du 2^e trimestre, et qui assurera en particulier le pilotage de la fonction d'accueil au siège, l'animation de certains groupes de travail transversaux, l'appui administratif du siège, le suivi des actions de communication de l'association, et la réalisation des comptes-rendus de l'ensemble des instances associatives.

DOSSIER AUTORISATION FRAIS DE SIEGE

Le dossier de demande d'autorisation auprès de l'ARS pour les frais de siège a été déposé courant 2021. Il comprend une proposition d'affectation de 8,9 ETP sur financement siège. A ce jour, et après plusieurs échanges avec l'ARS, nous n'avons pas encore eu la réponse définitive. Nous devrions avoir communication de la décision de l'ARS dans le courant de l'année 2022.

BILAN CSE & NAO

En 2021, on pourra noter que le cumul des réunions ordinaires du CSE et des réunions exceptionnelles à l'initiative de la Direction et de celles des élus du CSE atteint 14 réunions en 2021. 2 réunions exceptionnelles ont concerné la situation du DITEP de Gerland. Une expertise pour risques graves pour la santé et la sécurité au travail des salariés de ce DITEP a été mise en place, à la demande du CSE, à partir du 15 octobre 2021. Cette expertise a été réalisée par SECAFI et les conclusions ont été présentées en CSE en avril 2022. Une feuille de route d'amélioration a été validée collectivement.

La consultation annuelle du CSE porte sur les 3 grands blocs obligatoires :

- La situation économique et financière de l'entreprise
- La politique sociale de l'entreprise, les conditions de travail et l'emploi
- Les orientations stratégiques

La base de données économiques et sociales (BDES) a été mise à jour pour l'année 2021 et communiquée au CSE début 2022. Un travail sera engagé sur 2022 pour améliorer le contenu des différents tableaux compilés dans la BDES, et préciser les indicateurs les plus pertinents pour rendre compte de l'activité de l'association.

Les négociations annuelles obligatoires avec l'ensemble des délégués syndicaux ont porté plus particulièrement sur le droit d'expression des cadres, sur le travail de nuit et ont permis d'aboutir à la signature d'un accord relatif au versement d'une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat.

FOCUS POLITIQUE HANDICAP

Grâce à l'intervention de notre Intervenante en prévention des risques professionnels, une politique volontariste a été mise en place pour accompagner les salariés en situation de handicap.

En 2021, 21 salariés sont concernés par une RQTH ou un aménagement des conditions de travail. Plus particulièrement, 7 salariés ont bénéficié d'aménagement de poste pour un coût global financé de l'ordre de 20.000 euros.

LE PROJET SANTE NUMERIQUE REGIONAL

Le virage du numérique en santé

En déclinaison de la feuille de route nationale qui définit les grandes orientations de la politique du Numérique en Santé, une feuille de route dédiée au secteur du médico-social a été créée par l'Agence du Numérique en Santé (ANS). Cette feuille de route décrit les grandes actions prévues pour accompagner les structures médico-sociales dans le virage du numérique en santé.



Un appel à projet "Programme ESMS numérique" visant à soutenir financièrement les structures, a été lancé en Janvier 2021. Il est porté par l'Agence Régionale de Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ARS-ARA) et la Caisse National de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA) et a pour objectif final de :

- Développer les usages et les bonnes pratiques du numérique dans les ESMS
- Amener une grande partie des ESMS à un socle minimum de maturité de leurs systèmes d'information (usage, sécurité, interopérabilité, RGPD, équipement, logiciels, déploiement)

LE PROJET SANTE NUMERIQUE AU SEIN DES PEP EN RHONE-ALPES

Les cinq Associations Départementales du réseau PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) du territoire Rhône-Alpes ont décidé de candidater sur l'appel à projet « Programme ESMS numérique ». Deux dossiers de candidatures couvrant à eux deux 45 établissements cibles, ont été déposés et acceptés.

De nombreux enjeux et objectifs stratégiques ont été fixés par les PEP en Rhône-Alpes :

- Renforcer et uniformiser le niveau d'usage des fonctionnalités de Médiatteam, le logiciel de gestion du dossier informatisé de l'utilisateur mis en place au sein des structures des PEP en Rhône-Alpes.
- Améliorer les fonctionnalités présentes dans Médiatteam
- Mettre en place des outils de pilotage de l'activité
- Améliorer la communication avec l'utilisateur et sa famille avec le déploiement d'un Portail usager
- Déploiement des services socles e-santé (déploiement de la Messagerie Sécurisée de Santé et accès au Dossier Médical Partagé)

L'équipe projet SI régionale dédiée est portée par Les PEP 69/ML. Elle est composée de Sébastien Rambaud en tant que Chef de projet, et de Chloée Dangmann en tant que chargée de mission. Un appui externe est apporté par Jean Christophe Barre en tant que AMOA externe.

Pour répondre aux enjeux de la feuille de route, 11 sous-projets s'inscrivent dans le programme :

- L'intégration des services socles e-santé :
 - Déploiement de la messagerie sécurisée de santé au sein du réseau URPEP
 - Intégration de la messagerie sécurisée de santé au sein de Médiatteam
 - Mise en œuvre du dossier médical partagé
- Amélioration des usages :
 - Formation à l'usage de Médiatteam
 - Évolution des paramètres structures
 - Conception et usage de modèles de documents
- Évaluation, soins, accompagnement et communication avec l'utilisateur :
 - Déploiement du portail de l'utilisateur
 - Gestion des événements indésirables / Amélioration des partages de dossier
 - Évolution des fonctionnalités de Médiatteam
 - Intégration de Serafin PH
- Pilotage de l'activité via des outils simples et accessibles

Un site internet dédié au projet rassemble tous les outils et ressources développés :
<https://www.peprhonealpes-projetsantenumerique.org/accueil>

L'ACTIVITE DES TROIS SECTEURS

Des établissements & services, des dispositifs spécifiques

L'association Les PEP 69/ML gère 14 établissements et services médico-sociaux, 2 établissements sociaux et d'autres activités.

7 DISPOSITIFS SPECIFIQUES SONT RATTACHES AUX STRUCTURES MEDICO-SOCIALES :

- L'Équipe Relais Handicap Rare ERHR Auvergne-Rhône-Alpes auprès du CTRDV,
- Le PCPE Réseau Sens auprès du CAMSP Déficients Sensoriels.
- 3 PCPE CAP auprès des SESSAD de Villeurbanne, SESSAD de Gerland et SESSAD de la Duchère
- 1 EMAS est rattachée au DITEP de Givors
- 1 UEEA était rattachée en 2021 (jusqu'en septembre 2021) à l'IME La Côtière. Elle a depuis été transférée aux PEP 01.

DES DISPOSITIFS SPECIFIQUES D'APPUI AUX MINEURS NON ACCOMPAGNES SONT RATTACHES A L'INTERNAT MAUCHAMP :

- SAMNA
- MNA PASS
- MNA SAS

D'AUTRES ACTIVITES :

- L'association gère aussi un Établissement d'Accueil de Jeunes enfants (EAJE) de 24 places dont 8 places sont dédiées pour des enfants malades ou en situation de handicap.
- Elle dispose d'un centre de formation bénéficiant de la certification Qualiopi obtenue fin 2021.
- Enfin, la communauté 360 du département du Rhône et de la Métropole de Lyon, portée administrativement par Les PEP 69/ML, a été créée en 2021.

TABLEAU RECAPITULATIF DE L'ENSEMBLE DE L'ACTIVITE

Autorité Contrôle et Tarification	Raison sociale ESMS	Commune	N° FINESS Etablissement	Catégorie ESMS	CAPACITE	
					Autorisée	Installée fin 2021
ARS DT 01	IME La Côtière	MONTLUEL	010008449	IME	25	25
ARS DT 01	UEEA	LAGNIEU	<i>Rattachement IME la Côtière</i>	UEEA	<i>Transférée fin 2021 aux PEP 01</i>	
ARS DT 01	SESSAD Bellevue	DAGNEUX	010002079	SESSAD	49	49
ARS DT 69	CAMSP Francisque COLLOMB (DA)	Villeurbanne	690794771	CAMSP	51	51
ARS DT 69	Réseau SENS	Villeurbanne	<i>Rattachement CAMSP DA</i>	PCPE	8	8
ARS DT 69	CAMSP DV	Villeurbanne	690794789	CAMSP	46	46
ARS DT 69	CTR DV	Villeurbanne	690012778	Centre de ressources		
ARS DT 69	ERHR	Villeurbanne	<i>Rattachement CTRDV</i>	Équipe Relais		
ARS DT 69	SAAAIS RDB	Villeurbanne	690012869	SESSAD	72	72
ARS DT 69	SAAAIS RDF	Villeurbanne	690012828	SESSAD	81	81
ARS DT 69	IFMK DV	LYON	690787593	CRP	65	65
ARS DT 69	ITEP de Villeurbanne	Villeurbanne	690031943	ITEP	41	41
ARS DT 69	SESSAD de Villeurbanne	Villeurbanne	690029897	SESSAD	35	35
ARS DT 69	PCE CAP DITEP Villeurbanne	Villeurbanne	Rattachement SESSAD Villeurbanne	PCPE	4	4
ARS DT 69	SESSAD de la DUCHERE	LYON	690034129	SESSAD	30	30
ARS DT 69	PCPE CAP	LYON	Rattachement SESSAD de la Duchère	PCPE	5	5
ARS DT 69	SESSAD de Gerland	LYON	690004908	SESSAD	40	40
ARS DT 69	PCPE CAP	LYON	Rattachement SESSAD de Gerland	PCPE	5	5
ARS DT 69	ITEP Maria DUBOST	LYON	690781067	ITEP	110	110
ARS DT 69	ITEP La Cristallerie	GIVORS	690781125	ITEP	100	100
ARS DT 69	EMAS	GIVORS	Rattachement DITEP Cristallerie	EMAS		
Métropole Lyon	Internat social FAVRE-CHAZIERE	LYON	690786140	Internat ASE	36	36
CD Rhône	Internat social MAUCHAMP	VERNAY	690035662	Internat ASE	35	35
CD Rhône	Accueil Mineurs non accompagnés	VERNAY	Rattachement Internat Mauchamp	Internat ASE	30	30
CD Rhône	MNA PASS	VERNAY	Rattachement SAMNA & Internat Mauchamp	Service ASE		
CD Rhône	MNA SAS	VERNAY	Rattachement SAMNA & Internat Mauchamp	Accueil ASE familles solidaires		
CAF / Ville de Villeurbanne	Crèche Pépilou	Villeurbanne	-	EAJE	24	24
ARS DT 69	Communauté 360	Villeurbanne	-	C360		
-	Centre de formation	Vaulx-en-Velin	-	Centre de formation		

Secteur Handicap sensoriel Troubles du Neuro Développement & Protection de l'enfance

SECTEUR Handicap Sensoriel - TND - Protection de l'enfance				
DIRECTEUR DE SECTEUR Philippe COURSDON	Dispositif Handicap Sensoriel CAMSP DS Réseau Sens S3AS	Dispositif TND IME La Côtière SESSAD Bellevue	Institut de formation pour Masseurs Kinésithérapeutes Déficients visuels IFMK DV	Dispositif Protection de l'enfance Internat Mauchamp Internat Favre Chazière SAMNA - MNA PASS
	Directrice de dispositif E. CORNILLON Adjoints de direction E. DUMOT A.L. CHAVAS	Directrice de dispositif E. FORIN Adjointe de direction A. LEMESRE	Directrice N RIVAUX Adjointe de direction des études I. ALLEGRE	Directeur de dispositif S. COSTE Adjoints de direction S. BOTTON C. BRANDELET X. AGOUTBORDE

DISPOSITIF SENSORIEL

La fusion des deux CAMSP déficient visuel et déficient auditif en un seul CAMSP déficient sensoriel ainsi que celle des deux S3AS est actée au 1er janvier 2022. Pour autant l'organisation est déjà engagée. Ces rapprochements permettent de finaliser un long processus de mutualisation engagé ces dernières années par l'association dans le cadre des engagements contractualisés à la signature du CPOM 2018-2022. L'association ADPEP 69/ML a souhaité dans le cadre de son développement interne et pour mieux répondre aux nouvelles orientations stratégiques nationales organiser ses services et établissements en dispositif regroupant une même population afin de faciliter les parcours et proposant une solution pour tous. C'est ainsi que le Dispositif Sensoriel a été créé. Il est composé du CAMSP Sensoriel, du réseau SENS et du S3AS. Le Dispositif Sensoriel bénéficie d'une direction commune. L'année 2021 a été l'occasion d'un long travail d'accompagnement des différentes équipes afin d'engager la réflexion et à la rédaction du projet de Dispositif Sensoriel qui sera par la suite décliné en projet de service spécifique au CAMSP, au réseau SENS et au S3AS. Nous avons souhaité, compte tenu des enjeux et de la complexité de cette réorganisation nous faire accompagner par un cabinet de consultants externes. Nous avons contractualisé avec le cabinet ABAQ. Parallèlement, nous menons une recherche active afin de regrouper sur un même site géographique l'ensemble des services du Dispositif Sensoriel ainsi que le CTRDV et l'ERHR AuRA.

DISPOSITIF TND

Le dispositif TND avait traversé en 2020 une année peu ordinaire avec le début de la crise sanitaire avec ses multiples conséquences auprès des familles et des enfants accompagnés. L'année 2021 que nous imaginions différente a été également très impactée par la pandémie : nouveaux confinements sous d'autres formes et présence forte du virus non plus uniquement auprès des adultes mais désormais auprès des enfants.

Les recommandations et protocoles se sont succédé, obligeant à s'adapter pour réajuster continuellement l'organisation.

L'année a été marquée en juin par la fin de notre participation au dispositif de l'UEEA à Lagnieu. En effet, il fallait pour cette classe un lieu plus adapté, qui a été trouvé à Tenay. De ce fait, ce sont nos collègues des PEP 01 qui ont pris notre suite.

Fin août, une extension de la capacité de quatre places accordées par l'ARS pour le SESSAD Bellevue a été actée pour fin novembre. Après réflexion, nous avons choisi d'utiliser ce budget non pas pour des accompagnements sur 4 places tel que nous avons l'habitude de le faire mais de développer progressivement le « pôle ressources » par la visée de l'accompagnement de 10 jeunes en 2022. Cette proposition n'a finalement pas été validée pour des raisons administratives par l'ARS courant 2022 et un fonctionnement plus classique sera remis à œuvre dès le mois d'avril 2022. L'année 2022 sera aussi consacrée à l'écriture du projet de dispositif.

IFMK DV :

La crise sanitaire a encore largement impacté le fonctionnement de l'établissement en 2021 mais cette année l'accueil en présentiel des étudiants n'a pas été interrompu. Les cours en distanciel en demi-jauge ont été poursuivis de janvier à juin 2021 avant un retour à la normale en septembre 2021.

L'accompagnement des étudiants s'est poursuivi presque normalement durant cette période.

La diversification des partenariats s'est intensifiée en 2021, notamment avec le travail engagé avec l'IFSI du Vinatier pour le service sanitaire. En découle un rapprochement avec le lycée La Mache, comme terrain d'action pour le service sanitaire, mais aussi la volonté de partenariat sur la réalisation de matériel pédagogique adapté et sur-mesure pour nos étudiants. Des services hospitaliers ou de rééducation de toute la France, nous sollicitent également directement pour conventionner pour l'accueil de nos étudiants.

Enfin, le travail engagé autour de la réingénierie en 2021, et qui sera poursuivie en 2022 ; nous permettra de poser des bases solides dans l'optique des certifications qualité (dont Qualiopi) qui s'engagent.

DISPOSITIF PROTECTION DE L'ENFANCE

SAMNA / MNA PASS / MNA SAS :

L'année 2021 a encore été marquée par le contexte pandémique lié à la COVID-19. Le 9 juin 2021, le Pass sanitaire a officiellement été mis en place. Le 30 septembre 2021, il est élargi aux adolescents âgés de 12 ans et 2 mois à 17ans. Les jeunes accueillis au SAMNA ne peuvent au mieux (absence de tuberculose) commencer leur schéma vaccinal avant les premiers vaccins obligatoires. La durée minimale incompressible est donc de 6 semaines. Nous accompagnons les jeunes dans cette démarche dès lors qu'ils le peuvent et le souhaitent.

Au cours de l'année 2021, nous avons accueilli 90 jeunes. 16 jeunes étaient déjà présents sur la structure au 1er janvier 2021. La file active pour l'année 2021 a donc été de 106 jeunes accompagnés. En 2020, la file active avait été sensiblement la même puisque 104 jeunes avaient été accompagnés.

Comme depuis l'ouverture du service, nous n'avons accueilli que des garçons bien que le SAMNA soit mixte.

Les rares filles arrivées sur le département du Rhône sont plutôt orientées en MECS.

Le dispositif MNA PASS a accompagné dans les démarches administratives 104 jeunes MNA. 93 ont reçu leurs pièces d'identité à ce jour.

Le 1er avril 2021, les PEP 69/ML ont repris la gestion du service d'accompagnement des familles solidaires créé un an auparavant, géré par l'Association DEMESO. Nous avons nommé ce service « le MNA SAS ». Le flux migratoire était fortement impacté par la crise sanitaire et nous avons œuvré à moyens constants sur le MNA Sas pour l'année 2021. Dans le cadre de cette collaboration, les ressources humaines déployées pour sa mise en œuvre ont été 1 ETP de travailleurs sociaux (mobilisé sur le SAMNA) l'adjoint de direction du SAMNA, celui de l'internat dans le cadre des astreintes, la secrétaire, les directeurs de secteur et de dispositif ont aussi été engagés.

L'élaboration et la rédaction du nouveau projet d'établissement a débuté au mois d'avril 2021 et devrait être finalisé courant 2022.

LES INTERNATS SOCIAUX SCOLAIRES MAUCHAMP ET FAVRE :

Les internats Sociaux ont de nouveau traversé une année peu ordinaire lié au contexte pandémique.

Cette année a été marquée par les restrictions sanitaires, les multiples recommandations, auxquelles il a fallu s'adapter pour réajuster l'organisation, en tenant compte des contraintes liées aux recrutements en urgence pour compléter les équipes, recrutements et remplacements de plus en plus difficiles à assurer, en particulier pour l'internat Mauchamp du fait d'un manque de candidats.

Toutefois, si les équipes ont su se mobiliser afin de poursuivre l'accueil et les accompagnements, nous constatons, toujours sur Mauchamp, qu'un nombre significatif de familles ont mis un terme à l'accueil de leur enfant à l'internat. La pandémie a fragilisé encore plus fortement ces familles que nous accompagnons. Nous avons eu de nombre départ d'enfant en cours d'année, notre activité a été fortement impactée par la crise sanitaire.

Nous constatons une baisse significative du nombre de journées réalisées en 2021, cela a une répercussion importante sur les résultats financiers.

Sur l'internat Favre Chazière, le projet d'établissement a été finalisé et validé par le conseil d'administration de l'association en 2021.

Secteur DITEP

SECTEUR DITEP - Dispositifs Institutionnels Thérapeutiques Éducatifs et Pédagogiques			
DIRECTEUR DE SECTEUR Patrick LAVOISIER	DITEP GERLAND ITEP Maria Dubost Sessad de Gerland PCPE CAP	DITEP VILLEURBANNE DUCHÈRE ITEP Villeurbanne Sessad Villeurbanne Sessad Duchère PCPE CAP	DITEP GIVORS DITEP La Cristallerie EMAS Givors
	Directeur de dispositif P. BAËS Adjoints de direction C. de PRINS M. DENAUD A. ELKHADRAOUI D. RODOT	Directrice de dispositif C. COLLIER BORDET Adjoints de direction V. PELAGE R. DAVID C. REVERCHON	Directeur de dispositif F. MAHDADI Adjoints de direction V. NATALINI S. FONTANEY L. LE BOUCHER
Responsable Sécurité DITEP GIVORS & GERLAND : D. FORESTIER			

L'ensemble du secteur DITEP s'est engagé en 2021 dans l'écriture du projet de secteur, qui sera ensuite décliné en projets de dispositifs pour les 3 DITEP. Accompagné par un intervenant de Champ Social, un groupe de travail, mobilisant régulièrement la participation de tous les professionnels, porte cette écriture. Une première demi-journée a rassemblé toutes les équipes le 25 septembre, avec l'intervention du directeur général et de représentants du Conseil d'administration, ainsi que d'intervenants extérieurs. Ce chantier devrait être finalisé courant 2022.

LE DITEP DE GIVORS

L'année 2021 a été marquée par des changements importants au niveau de l'équipe de direction du DITEP La Cristallerie. En effet, au 1er mars 2021, M. Lavoisier, nommé pour prendre la suite de M. Cary en tant que Directeur du Secteur DITEP des PEP 69/ML, a passé la main à Monsieur Mahdadi (Adjoint de Direction depuis septembre 2018). En a découlé le recrutement de Madame Natalini au poste d'Adjointe de Direction de l'unité Vénissieux (prise de poste au 1er mars 2021). Par ailleurs, à la même période, nous avons enregistré l'arrivée de Monsieur Fontaney en qualité d'Adjoint de Direction.

Dans le cadre du passage en fonctionnement en dispositif, La Cristallerie a pu confirmer et renforcer, sur l'année 2021, le passage en Dispositif, notamment via son dernier arrêté d'autorisation (janvier 2021). Le développement de la dimension ambulatoire a été engagé sur cette année.

A la suite d'une réponse concertée dans le cadre d'un collectif associatif comprenant Les PEP 69/ML, l'ADAPEI 69, l'IRSAM, Itinova, Odynéo, avec le soutien de Sésame Autisme pour la mise en place de 10 EMAS sur le territoire du Rhône et de la Métropole de Lyon, La Cristallerie a été choisie à l'automne 2020 pour porter l'Équipe Mobile d'Appui à Scolarisation des élèves en situation de handicap (EMAS) sur la circonscription de Givors. A la suite du processus de recrutement, Mme Delorme a rejoint l'Établissement en qualité de coordonnatrice de l'EMAS en janvier 2021. Tout au long de l'année, Mme Delorme, en lien avec M. Le Boucher (Adjoint de Direction référent de l'EMAS), s'est employée à faire connaître ce nouvel outil sur le territoire. Par la suite, nous nous sommes attelés à déployer l'EMAS en venant en soutien des équipes pédagogique se trouvant dans le besoin en proposant différentes actions de formations, d'accompagnement et de rencontre en mobilisant les professionnels du DITEP. Le collectif a depuis intégré les associations Acoléa, Fondation OVE et Sauvegarde 69 et met en œuvre une coordination de l'ensemble des acteurs des EMAS (réunions régulières des coordinatrices, Copil, participation à des formations collectives, ...)

LE DITEP DE GERLAND

Dans un contexte sanitaire compliqué, le DITEP de Gerland a été de plus confronté à plusieurs événements indésirables qui ont poussés le CSE à demander la mise en place d'une expertise pour risques graves pour la santé et la sécurité au travail des salariés. L'analyse faite par un cabinet externe (Secafi) a donné une feuille de route que l'équipe s'applique à mettre en œuvre pour retrouver des modalités de fonctionnement apaisées. Le climat social au sein de cet établissement est une préoccupation majeure pour l'association.

L'année 2021 a été aussi axée sur la mise en place de l'unité d'enseignement externalisée au sein du collège Professeur Dargent. Malgré le contexte sanitaire complexe, cette unité a été opérationnelle dès janvier 2021. L'unité d'hébergement séquentiel accueille des jeunes accompagnés principalement par le SESSAD La Duchère, par le DITEP de Villeurbanne ou le SESSAD de Gerland.

Dans le cadre du projet de réaménagement des locaux du DITEP, en lien avec la SACVL, opérateur principal de l'opération immobilière sur les parcelles actuellement occupées par le DITEP, une mobilisation significative de l'équipe a été organisée en fin d'année 2021 pour réaliser un diagnostic de surface fonctionnel du DITEP dans son périmètre futur. La transformation des pratiques d'accompagnement implique aussi un changement dans l'organisation des locaux, plus chaleureux, moins grands, et intégrant une partie des activités du Sessad dans les murs même du Ditep. La collaboration avec la SACVL est particulièrement bonne dans cette première phase des travaux.

LE DITEP DE VILLEURBANNE

L'année 2021 nous a confrontés et a confronté les enfants et familles accompagnés à la continuité de la situation de crise sanitaire liée à la COVID 19 et aux conséquences de celle-ci sur la santé, la scolarité et les relations sociales des jeunes. Les différents confinements, les fermetures successives de classe dans le cadre scolaire ordinaire, l'absentéisme et l'atmosphère incertaine ont eu et ont encore des effets sur les enfants/adolescents et leurs familles vulnérables. Ces effets ne sont pas sans conséquences sur les professionnels eux-mêmes qui sont en première ligne le réceptacle de leur souffrance. La poursuite de la crise sanitaire a réclamé au jour le jour des adaptations, des ajustements des modalités d'accompagnement, des emplois du temps et des projets sans vision d'une sortie de crise...

L'agrément du SESSAD de Villeurbanne a été modifié en 2021. Il est désormais fixé par l'arrêté n° 2021-10-0157 en date du 23 juin 2021 visant l'extension non importante de 6 places du SESSAD portant le nombre à désormais 45 places, en application d'une nouvelle nomenclature. Celle-ci autorise désormais l'accompagnement d'enfants, d'adolescents voire de jeunes adultes de 0 à 20 ans « qui présentent des difficultés psychologiques dont l'expression, notamment l'intensité des troubles du comportement, perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages ». L'extension du nombre de places porte sur les besoins d'enfants, adolescents voire de jeunes adultes présentant une déficience intellectuelle. Cette extension nous a permis de répondre de manière plus réactive aux besoins des enfants/adolescents en liste d'attente depuis plus d'un an et demi pour certains d'entre eux. C'était bien là une réponse à notre préoccupation tant nous savons la fragilité des parcours des jeunes que nous accompagnons au quotidien.

L'année 2021 enfin s'inscrit dans la continuité de notre travail partagé et en commun avec le SESSAD de La Duchère, rattaché au DITEP depuis septembre 2019. Ce travail a pris pleinement appui en 2021 sur le processus de réécriture du projet d'établissement et dans ce cadre sur l'accompagnement proposé par CHAMP SOCIAL. L'ensemble des professionnels du DITEP se sont inscrits de manière dynamique dans cette démarche où jeunes et parents sont mobilisés avec nous.

Le travail sur le projet d'établissement s'est engagé pleinement à compter du printemps 2021 et a permis de dynamiser quelque peu les équipes. Il devrait permettre au plus tard à la rentrée scolaire 2022-2023 la réécriture du projet Villeurbanne - Duchère en DITEP.

Secteur régional, Développement, Formation & PESP

SECTEUR Régional - Développement - Formation - PESP				
DIRECTRICE DÉVELOPPEMENT & DE SECTEUR Bérengère DUTILLEUL	Centre Technique Régional pour la déficience visuelle CTR DV	Équipe Relais Handicaps Rares Auvergne Rhône-Alpes ERHR AuRA Projet START en AuRA	Communauté 360 du Rhône et Métropole de Lyon C360	Politiques Éducatives et Sociales de proximité EAJE Pépilou Mobilité Internationale Mentorat / Dispositif répit
	Directrice Adjointe C. MALET	Pilote de l'ERHR B. AUZOU	Coordinatrice C360 J. RICHARD	Directeur de l'EAJE B. LERY VERDOJA
	Responsable Technique S. RAMBAUD	Coordinatrice START C. LUSTIG	Adjointe de direction des études I. ALLEGRE	Chargé de Mission Mentorat & Mobilité Internationale D. BORD
	Centre de Formation ADPEP Formation			

CENTRE TECHNIQUE REGIONAL POUR LA DEFICIENCE VISUELLE

Après une année 2020 où le contexte sanitaire avait freiné de façon non négligeable les activités du CTRDV, le service est néanmoins revenu à un fonctionnement plus ordinaire, dans un contexte d'évolution de la gouvernance. Les interventions notamment de l'équipe mobile et les consultations de bilan conseil avaient été impactées, ainsi que l'organisation d'événements et les actions de formation.

Depuis septembre 2021, le directeur du secteur Développement Communication Recherche auquel est rattaché le CTRDV a pris les fonctions de directeur général de l'association. C'est l'ex-pilote de l'ERHR AuRA qui le remplace sur le secteur. Ces changements ont apporté de nouveaux contours au secteur qui s'intitule maintenant : Dispositif régional, développement, formation et PESP (politiques éducatives et sociales de proximité).

D'autres mouvements RH au sein de l'équipe ont permis de repenser certaines organisations, notamment pour le développement de l'activité bilan conseil et de la mission recherche du CTRDV.

L'activité Bilan Conseil a ainsi connu une augmentation d'activité en 2021. Une coordinatrice du bilan conseil, chargée de recherche, orthoptiste de formation, a été recrutée en septembre 2021 après le départ de l'orthoptiste en février et de la psychologue en juin. Malgré la compétence d'orthoptiste retrouvée au sein de l'équipe du bilan conseil, il reste un enjeu fort, au vu du nombre croissant de jeunes DV en Rhône-Alpes, à tisser un maillage territorial, sur Rhône-Alpes avec des libéraux, orthoptistes, mais également avec des ergothérapeutes dans le souci de renforcer les compétences locales pour l'évaluation et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap visuel, en complément des S3AS. Le CTRDV a un rôle à jouer dans

l'identification de ces praticiens libéraux et dans leur formation. Des synergies seront à construire avec le CAMSP DV autour de la formation des orthoptistes libérales notamment.

Depuis septembre 2021 une professionnelle a été embauchée sur une fonction d'ingénieure de Recherche. Elle va piloter un groupe de travail interne sur le développement de la mission de recherche du CTRDV. Elle en particulier réalisé une première étude épidémiologique sur l'évolution du public accueilli dans le cadre du bilan conseil au CTRDV mettant en évidence une augmentation des problématiques neurovisuelles associées à la déficience visuelle. Les recherches portant sur l'impact de la mise à disposition d'un chien d'éveil à de jeunes enfants aveugles ainsi que sur les avantages de la police Luciole pour les lecteurs malvoyants ont aussi été menées en 2021. Les rapports de recherche devraient être publiés en 2022.

ERHR AURA

Le 3ème schéma national d'organisation sociale et médico-sociale pour les handicaps rares 2021-2025 a été enfin lancé. Il s'organise autour de trois axes :

- Assurer une réponse pour tous et pour chacun
- Renforcer la dynamique d'intégration au sein des territoires et garantir la lisibilité de l'offre et la complémentarité des dispositifs pour les professionnels, les personnes et leurs proches aidants
- Produire, partager et diffuser les connaissances sur les handicaps rares pour apporter des réponses aux personnes

Les effets secondaires post-covid ont considérablement freiné la mise en œuvre d'actions collectives visant à développer et à consolider non seulement les coopérations entre les acteurs du territoire mais également le développement des compétences dans l'étayage de situations liées au handicap rare. Cette démarche à mettre en œuvre est un nouveau défi que l'ERHR devra relever à partir de 2022. Il s'agira donc de dessiner un plan d'actions allant dans le sens d'une régénération des dynamiques territoriales afin de remobiliser les réseaux. L'obstacle principal auquel se confronte l'équipe pour engager ce virage est lié au nombre croissant de situations problématiques qui produit une embolisation des temps de travail et, de fait, empêche le changement de focale. En 2021, les coordinatrices de parcours sont référentes de plus de 43 dossiers et 1 704 interventions en moyenne sur l'année pour un temps plein.

Pour autant, l'ERHR AuRA s'est impliqué en 2021 sur plusieurs dossiers, en partenariat avec d'autres opérateurs, et en particulier :

- La participation à la réponse à l'appel à projet pour la création du futur centre de ressources régional Vie affective et sexuelle
- Le projet de création d'une équipe mobile dédiée à la surdi-cécité
- Des projets portés par le GNCHR dont le projet d'aide aux aidants et la réponse à l'appel à projet Santé numérique pour le dispositif intégré
- L'intervention dans le cadre des formations destinées aux EMAS
- L'animation des travaux pour la création de la Communauté 360 (voir plus loin)
- Le lancement du projet de formation Handicaps Rares à distance
- Le déploiement du projet START en AuRA

L'ERHR AuRA a porté l'organisation de la nouvelle édition de l'évènement The Place to BE, 2e édition. A cette occasion a été diffusé le documentaire Post-Scriptum. Un film d'entretiens croisés entre Alexandre Jollien, philosophe et Jean-Pierre Brouillaud, voyageur aveugle. Il a été tourné en Suisse avec une équipe professionnelle. Au travers du documentaire, ils partagent leurs histoires d'hommes à travers les souvenirs, les anecdotes, les émotions.



LA COMMUNAUTE 360 DU RHONE ET DE LA METROPOLE DE LYON

La création des Communautés 360 a été annoncée par le Président de la République lors de la Conférence Nationale du Handicap le 11 février 2020, afin d'apporter une réponse inconditionnelle et de proximité à toutes les personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs aidants.

Dans le 69, à la suite d'une réunion du collectif Handicap 69 (en octobre 2020), un courrier est rédigé afin d'interpeller les collectivités territoriales, la Maison Départementale Métropolitaine des Personnes Handicapées (MDMPH) et l'ARS pour relancer le projet. Une réponse positive collective est envoyée au collectif en date du 14 décembre 2020. Par la suite, la réunion du 4 février 2021 (ARS, Conseil Départemental du Rhône / Métropole / MDMPH et représentants associatifs) valide le projet avec un objectif de lancement de la communauté 360 pour mars 2021. Le pilotage de la démarche collective a été portée par Les PEP 69/ML au nom du Collectif Handicap 69.

De février à mai 2021, 5 groupes de travail multi partenariaux avec des représentants des 27 associations initialement mobilisées ont permis de mettre en œuvre officiellement la Communauté 360 Rhône et Métropole de Lyon avec l'ouverture de la permanence téléphonique.

Sur l'année 2021, plus de la moitié des appels reçus, soit 81 sur 154, proviennent des personnes concernées elles-mêmes, qui se saisissent donc de ce numéro vert pour poser tous types de questions.

Dans le cadre du niveau 2 « Coordination de parcours », 24 accompagnements ont été menés.

Le numéro vert « 0 800 360 360 » fonctionne du lundi au vendredi, de 9h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 13h. Il est accessible à toutes les personnes en situation de handicap (tous les âges, toutes les problématiques et dans tous les domaines de la vie), les aidants et les professionnels.

Le nouveau cahier des charges, publié fin 2021, devrait permettre de renforcer les interactions avec l'ensemble des acteurs spécialisés et de droit commun, et en particulier avec la MDMPH. Les missions d'ingénierie sociale que pourrait porter la C360 sont à définir collectivement en appui sur ce cahier des charges, pour faire émerger de nouvelles formes d'accompagnement en réponse aux besoins qui ne trouvent actuellement pas de solutions satisfaisantes.

LE CENTRE DE FORMATION

Pour le centre de formation ADPEP 69, l'année 2021 a été sous le signe de la qualité avec l'aboutissement par l'obtention de la certification Qualiopi en décembre 2021. C'est un travail de longue haleine qui a mobilisé l'ensemble des structures qui proposent des offres de formation dans le catalogue.

Cette démarche a permis de structurer le centre ADPEP formation et d'ouvrir pour l'année 2022 des perspectives de développement.

En 2021, Le centre ADPEP Formation est construit principalement autour des thématiques suivantes :

- Accompagnement précoce – Déficiences sensorielles
- Déficiences visuelles
- Évolution des pratiques
- Handicaps rares – handicaps complexes

En 2021, Ce sont 364 stagiaires qui ont participé aux actions proposées.

Le budget enfin à l'équilibre avec un chiffre d'affaires de l'ordre de 90.000 euros.

L'EAJE PEPILOU

En 2021, l'activité d'accueil a été impactée dans une moindre mesure par le COVID. L'équipe a pu faire face et proposer des conditions satisfaisantes d'accueil et d'accompagnement des enfants et de leurs familles. Un effort est engagé en fin d'année 2021 et sur 2022 pour améliorer le taux d'occupation ainsi que le nombre d'enfants en situation de handicap ou malades accueillis, en conformité avec le projet de la structure.

Après des échanges avec la Ville de Villeurbanne, l'association a pu obtenir fin 2021 pour l'année 2022 et les suivantes une augmentation significative des moyens alloués sur la structure au regard d'un taux d'encadrement un peu faible pour l'accueil d'enfants malades et en situation de handicap lourd.

PERSPECTIVES

De nouveaux chantiers pour l'année 2022

Depuis janvier 2022 et dans la continuité des actions de 2021, plusieurs chantiers structurants pour l'association ont été lancés.

AUTOUR DE LA GOUVERNANCE AVEC :

- La révision des statuts enfin validés début 2022
- Une réflexion en bureau puis avec le CODIR autour du rôle des administrateurs et plus particulièrement des administrateurs référents au sein de l'organisation

AUTOUR DU MANAGEMENT ET DE L'ORGANISATION OPERATIONNELLE AVEC :

- Un accompagnement assuré par Amaro Carbajal (CA Conseil RH) autour de l'organisation libérée et des changements de pratiques managériales
- Une évaluation de l'organisation post fusion qui sera menée par le GEFCA dans le courant de l'année 2022

AUTOUR DU NOUVEAU PROJET ASSOCIATIF AVEC :

- Une écriture participative de l'ensemble des acteurs de l'association grâce à l'appui de Stéphanie Lucien-Brun (La Fabrique à liens)

Une prochaine journée associative en octobre 2022 devrait permettre de mesurer les effets de ces différents engagements et ainsi préparer l'association aux enjeux de 2023 et en particulier la préparation et la négociation du prochain CPOM avec l'ARS AuRA, qui prendra effet au 1^{er} janvier 2024.

Sur le plan opérationnel, plusieurs chantiers vont aussi prendre de l'ampleur dans les mois qui viennent :

- La poursuite du projet immobilier du DITEP de Gerland,
- Le lancement des projets de relocalisation du dispositif sensoriel et de redéploiement du DITEP de Givors,
- La finalisation du projet de secteur DITEP et l'écriture des projets des dispositifs,
- La consolidation de la Communauté 360,
- La consolidation économique des activités sur le site de Vernay.

Ces évolutions, dans un contexte de transformation forte des modalités d'interventions médico-sociales, mais aussi de l'engagement de l'association à mettre en œuvre des actions prenant appui sur des dispositifs de droit commun dans le cadre des Politiques éducatives et sociales de proximité, doivent aussi prendre appui sur une véritable politique de qualité de vie au travail, d'évaluation interne et d'amélioration continue de nos pratiques, et de prévention de la maltraitance.

L'année 2022 doit nous permettre de nous préparer sereinement aux nouveaux défis à venir, pour un meilleur développement du pouvoir d'agir des personnes et des familles que nous accompagnons et pour continuer à proposer des projets de qualité dans tous les domaines d'intervention de l'association.